

Septembre 2023

Chers parents,

Voici le premier Info-Parents de l'année scolaire 2023-2024.

Dans ce document, vous retrouverez principalement les dates importantes à retenir, des messages particuliers et des informations sur les activités tenues à l'école. Comme il s'agit de la 1^{re} parution, des informations quant au fonctionnement de l'école y sont également insérées.

Je vous souhaite une belle année scolaire et une bonne rentrée! 😊

Nathalie Decamps
Directrice

DATES À RETENIR



31 août au 6 septembre ⇒ Entrée progressive des enfants du préscolaire

7 septembre ⇒ Rencontre de parents-enseignant(e)

7 septembre ⇒ Assemblée générale annuelle des parents au gymnase

21 septembre ⇒ Souper spaghetti (voir cafétéria)

29 septembre ⇒ Prise de présence officielle

29 septembre ⇒ Photos scolaires

HORAIRE DE L'ÉCOLE

L'horaire des cours de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption est de 8 h 10 à 15 h 20. Étant donné qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin avant 8 h 05, les élèves circulant à pied, à bicyclette ou déposés en automobile ne devraient pas arriver avant 8 h 05.

Les enfants qui dînent à la maison doivent revenir à l'école à 12 h 55 par la cour d'école.

DÎNER

Cette année, afin de permettre aux élèves un temps de qualité tant dans la prise de repas que dans l'activité de jeu, le dîner est organisé en deux services. Les enfants du préscolaire, de même que ceux de la 1^{re} et de la 2^e année mangent de 11 h 45

à 12 h 15 alors que les grands de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année sont à l'extérieur en période de jeu. Dès 12 h 20, après le déplacement, les enfants qui étaient en dîner sortent à l'extérieur et les grands entrent pour prendre leur repas.

CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

La sécurité est notre priorité et l'affaire de tous. Le Service de police de Châteauguay en collaboration avec l'école sollicite les parents à faire preuve de prudence, courtoisie et indulgence autour des établissements scolaires pour assurer la sécurité de tous.

PAIEMENTS

Votre paiement pour le matériel didactique doit être effectué au plus tard le **29 septembre prochain**.

Pour les frais du Service de garde et ceux de la surveillance du midi, la facturation se fera tous les derniers jours du mois via le Portail-Parents. Le paiement sera attendu dans les 30 jours suivant la facturation. Les modes de paiement acceptés sont les cartes de crédit, les cartes de débit, les paiements Internet (procédure en pièce jointe), les chèques et l'argent comptant. Les chèques doivent toujours être faits au nom du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS). Ne pas oublier d'inscrire le nom de votre enfant, son groupe et la raison d'être de votre chèque au verso. L'argent comptant doit toujours transiter entre les mains des adultes.

RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANT(E) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Une rencontre parents-enseignant(e) est prévue :

7 septembre

18 h à 18 h 45 : 1^{re}, 2^e et 3^e année à l'exception du groupe 109/209

18 h 45 à 19 h 15: assemblée générale de parents au gymnase

19 h 15 à 20 h : 4^e, 5^e et 6^e année

Septembre 2023

CAFÉTÉRIA NDA

L'équipe de la cafétéria pilotée par Madame Véronique est prête à cuisiner pour vos enfants.

Nous vous rappelons que votre enfant peut bénéficier en tout temps des dîners de la cafétéria via l'achat de billets (voir le détail des coûts et le menu dans l'agenda) ou avec le forfait au mois (communiqués au 514-380-8899, poste 4455).

Notez qu'un souper spaghetti (levée de fonds) aura lieu le 21 septembre. Vous recevrez via le sac à dos de votre enfant une lettre avec les modalités du souper et un formulaire détachable pour vous procurer des billets.

ACTIVITÉ DE L'OPP

Le samedi 9 septembre entre 10h et 14h aura lieu la première activité organisée par les membres de l'OPP, la vente-débaras/épluchette de blé d'Inde!

Les citoyens sont invités à venir magasiner, mais seuls les membres de la famille des élèves pourront s'installer dans la cour d'école pour vendre leurs biens. Nous aurons quelques tables à mettre à votre disposition, mais il est préférable d'apporter les vôtres. Le blé d'Inde sera gratuit, mais nous apprécierions les contributions volontaires pour couvrir nos frais et amasser des fonds pour le projet d'achat de chandails pour les élèves.

Beau temps mauvais temps, bienvenue à tous et à toutes!

Francis Binette, membre de l'OPP

ALLERGIES

Les noix et arachides sont défendues à l'école, autant dans les lunchs que dans les collations, afin qu'il n'arrive pas d'événements fâcheux aux enfants souffrant d'allergies sévères.

OPÉRATION IDENTIFICATION

Chaque année, plusieurs vêtements, effets scolaires et boîtes à lunch demeurent sur les tablettes ou dans la boîte d'objets perdus sans être réclamés. Malgré nos efforts pour s'assurer que

chaque enfant puisse récupérer son bien, il en reste toujours beaucoup. Ainsi, nous vous demandons d'identifier ce qui appartient à votre enfant afin de nous faciliter la tâche dans nos recherches de propriétaires. C'est en quelque sorte une façon d'économiser!

LES PARENTS À L'ÉCOLE

Lorsque vous vous présentez à l'école, vous devez vous diriger au secrétariat pour exposer vos besoins (ex. venir chercher votre enfant, lui apporter un objet oublié, etc.). Aucune personne ne doit circuler dans l'école sans autorisation. Cette consigne doit être respectée puisqu'elle a comme origine première la sécurité de tous les enfants de l'école.

Nous apprécions les parents qui peuvent faire du bénévolat. Il sera possible cette année de vous accueillir. Nous vous demandons toutefois de vous présenter au secrétariat à votre arrivée afin d'obtenir une cocarde vous identifiant comme bénévole à NDA. À votre départ, vous la remettez au secrétariat. Nous retenons ce moyen afin qu'aucune personne non autorisée ne circule dans l'école.

PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE

Le 29 septembre se tient la prise de présence officielle. Il s'agit d'un exercice administratif. Nous vous demandons d'éviter de prendre des rendez-vous pour votre enfant durant cette journée. Sa présence à l'école est requise. Si toutefois, votre enfant devait s'absenter, nous vous demanderons de remplir un formulaire confirmant sa fréquentation scolaire.

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS

Veillez informer l'école, par téléphone ou par un billet écrit, de l'absence, du retard ou du départ hâtif de votre enfant. Si vous ne pouvez joindre le secrétariat, prière de laisser le message sur la boîte vocale (4451). Il est important d'appeler avant 13h si votre enfant s'absente en après-midi ou pour nous informer d'un changement concernant les autobus ou le service de garde. Vous comprendrez qu'il n'est pas sécuritaire de laisser un message en fin de journée pour mentionner, par exemple, que votre enfant ne prendra pas l'autobus ce jour-là.

Septembre 2023

Votre collaboration est souhaitée pour faciliter notre organisation et assurer la sécurité de vos enfants.

CODE DE VIE

L'agenda de votre enfant est un outil de communication privilégié entre l'école et la famille. Nous vous demandons de le lire attentivement et de le signer.

Encore cette année, l'école NDA s'appuie sur l'approche du soutien au comportement positif pour son code de vie. Cette approche consiste à enseigner les comportements attendus des élèves. À cet égard, des affiches dans toutes les aires de l'école rappellent le comportement attendu. Vous pouvez visionner notre code de vie en cliquant sur le lien suivant : <https://youtu.be/cSdII-Es64M>. Les enfants recevront les enseignements de ces comportements par tous les intervenants de l'école. Ils se verront valorisés lorsqu'ils mettront en application les attentes comportementales.

D'autre part, les écarts de conduite seront consignés et les parents seront également informés.

COMMUNICATIONS AVEC LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec le secrétariat au (514) 380-8899 poste 4451. Cependant, sachez qu'une boîte vocale est en tout temps accessible à ce numéro et enregistre vos messages.

La langue française au cœur de nos actions : Ensemble, relevons le défi! »